

REQUETE EN OUVERTURE DE COMPTE

Toutes mesures – article 427 du code civil
Tous comptes sauf comptes titres et assurances-vie

PERSONNE CHARGEE DE LA PROTECTION

NOM :

Prénom :

Adresse :

Agissant en vertu d'un jugement en date du :/...../..... n°RG : Cabinet n°

Ayant instauré une mesure de : Curatelle simple Curatelle renforcée Tutelle

En faveur de : **NOM Prénom (personne protégée)**

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Sollicite l'autorisation de procéder à l'ouverture du compte bancaire suivant :

Nom de l'établissement bancaire : Type de compte

Et à y verser la somme de à prélever sur le compte suivant :

La personne protégée a d'autres comptes ou livrets dans l'établissement : Non Oui :

Motifs de la demande :

Rappel : En curatelle, seules les ouvertures d'un compte ou livret dans un autre établissement bancaire que celui du majeur protégé sont soumises à autorisation préalable du juge des tutelles.

Pièces à joindre IMPERATIVEMENT :

- En curatelle simple ou renforcée : un justificatif de l'accord du majeur à l'ouverture du compte ;
- Dernier relevé du compte sur lequel les fonds seront prélevés ;

Date :/...../.....

Signature :

ATTENTION : le compte-rendu d'exécution de cette ordonnance devra être envoyé dans un délai de 2 mois à compter de l'autorisation

ORDONNANCE

(Cadre réservé au service de protection des majeurs)

Nous,.....Juge des tutelles au Tribunal judiciaire de TOURS,
assisté de.....Greffier,

Vu la requête ci-dessus et les pièces jointes ;

Vu l'urgence ;

- AUTORISONS** le tuteur à réaliser l'opération ci-dessus, avec exécution provisoire ;
- AUTORISONS** le curateur à prêter son assistance à la personne protégée pour réaliser l'opération ci-dessus, avec exécution provisoire ;
- REJETONS** la requête pour le motif suivant :

FAIT A TOURS, le :/...../.....

Le Greffier

Le Juge des tutelles